Parc naturel régional du Vercors

LA RÉSERVE NATURELLE DES HAUTS-PLATEAUX DU VERCORS

Rapport d'activité 2022





Les Hauts-Plateaux du Vercors, territoire d'exception, méritent l'implication de tous... Si le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Vercors en tant que gestionnaire de cette Réserve naturelle nationale oeuvre à la préservation de ses richesses, il souhaite que cet objectif soit partagé par tous ses partenaires, tous les acteurs et tous les usagers...

SOMMAIRE

- 4 La Réserve et sa gestion
- 8 La vie de la Réserve
- 11 Les missions et activités de la Réserve
- 27 Les Perspectives 2023
- 28 Les Annexes
 - 1 Comptes rendus Comité consultatif
 - 2 Arrêté composition du comité consultatif
 - 3 Fiches Actions



LA RÉSERVE ET SA GESTION

La Réserve naturelle nationale des Hauts Plateaux du Vercors (RNHPV) est cadrée par des textes réglementaires :

- le décret ministériel (n°85-280) du 25 février 1985, portant sur la création de la Réserve naturelle
- et l'arrêté d'application du décret ministériel : arrêté inter-préfectoral du 28 décembre 2016, fixant la réglementation applicable au sein de la Réserve naturelle.

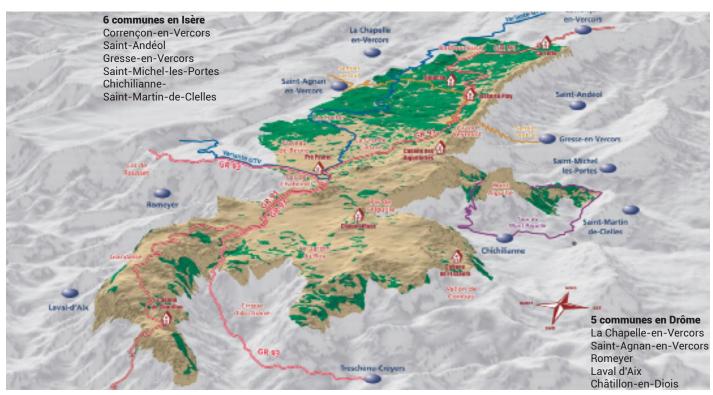
Le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors (SM-PNRV) est le gestionnaire de la RNHPV depuis sa création. La nouvelle convention de gestion de 5 ans a été signée le 21 février 2022 confirmant la confiance donnée au SM-PNRV.

La RNHPV, d'une surface de 17 030 hectares, se situe au coeur du Parc naturel régional du Vercors (PNRV), sur ses Hauts-Plateaux. Elle couvre plus de 8 % des 206 000 hectares du territoire du Parc et se trouve sur 11 communes (depuis la fusion officielle des communes de Treschenu-Creyers et Châtillon-en-Diois) et sur les départements de la Drôme et de l'Isère.

A noter que la RNHPV est également concernée par d'autres mesures de protection :

- un site Natura 2000 : la ZSC et la ZPS des Hauts-Plateaux du Vercors
- une Réserve Biologique Intégrale : la RBI du Vercors
- des Espaces Naturels Sensibles (ENS) des deux départements
- et des sites classés





Pour répondre aux enjeux de préservation à long terme des richesses de cet espace protégé, un plan de gestion est élaboré puis mis en œuvre. Le plan de gestion actuel a été établi pour la période 2010-2020.

Le Bilan de ces 10 années de gestion a été engagé en 2021. Il permet de requestionner les enjeux et objectifs à long terme. L'enquête, menée en parallèle par Catherine Gauthier (membre du Conseil Scientifique et conservatrice du patrimoine naturel, enseignant en Masters CCST AVA ICPM) et Mathilde Verrot (stagiaire RNHPV) auprès d'acteurs et d'usagers de la Réserve naturelle, permet d'enrichir les réflexions grâce à l'apport de la perception des personnes rencontrées.

Le tableau suivant rappelle les objectifs à long terme et ceux de ce plan de gestion :

Objectifs à long terme	Objectifs du plan				
	1 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux				
A : Conserver la fonctionnalité	2 : Comprendre le fonctionnement et les dynamiques d'évolution de la mosaïque au regard des espèces à enjeu				
d'une mosaïque de milieux	3 : Accompagner le pastoralisme dans le sens de la conservation de la mosaïque				
	4 : Organiser la mutualisation des recherches				
	5 : Acquérir plus de connaissances sur les milieux naturels du Vercors				
D. Dánamia an at mastauman la	6 : Concevoir avec le Parc les moyens de gestion de la zone périphérique				
B : Pérenniser et restaurer les connexions biologiques	7 : Participer aux plans de conservation régionaux, nationaux et internationaux				
	8 : Développer le partenariat avec les autres espaces protégés (espaces protégés de montagne)				
	9 : Étudier les fonctionnalités et les dynamiques forestières				
C : Aller vers une naturalité des	10 : Accompagner l'activité forestière				
forêts de montagne	11 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ces milieux				
D : Préserver la continuité et la	12 : Gérer la fréquentation de loisirs				
fonctionnalité du système de	13 : Mener des recherches pour mieux connaître ces milieux, leur fonctionnalité et leur éventuelle évolution				
falaises, d'éboulis, de crêtes et des pelouses d'altitude	14 : Mettre en place des mesures de surveillance et de conservation concernant les espèces remarquables inféodées à ce milieu				
	15 : Conserver les espèces remarquables de ces milieux				
	16 : Mettre en place des dispositifs d'information à destination du grand public, des utilisateurs du site et des populations locales				
E : Conserver l'intégrité d'un grand	17 : Développer cette dimension « nature sauvage » à ce territoire				
espace non aménagé	18 : Accueillir les publics				
	19 : Maîtriser le développement des activités de loisirs				
F : Connaître et valoriser les	20 : Étudier et diffuser l'histoire de ce territoire				
patrimoines anthropiques existants dans la Réserve naturelle	21 : Conserver le patrimoine anthropique				
G : Connaître, valoriser et protéger la géologie et l'hydrologie	22 : Étudier les éléments naturels abiotiques				
(sources, zones humides et	23 : Valoriser le patrimoine géologique de ce territoire				
circulations souterraines) des Hauts Plateaux	24 : Mieux connaître et protéger les points d'eau et les milieux humides				

Le conservateur de la RNHPV a pour rôle la planification et la mise en œuvre, avec les gardes, des actions de gestion, de recherche, d'animation et de surveillance, qui sont prévues dans ce plan de gestion. Des instances propres à la RNHPV (le Conseil Scientifique et le Comité Consultatif), les services techniques de l'État et le/la Sous-Préfet(e) de Die sont là pour garantir la bonne gestion de cette Réserve naturelle nationale.

L'appui du Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique de la RNHPV est également celui du SM-PNRV et de la RBI du Vercors.

Il est composé de 25 membres de différents milieux, issus du monde de la recherche (sciences naturelles, sciences humaines et sociales), mais également du monde des gestionnaires ou des techniciens experts dans leur domaine. Le Conseil Scientifique est réuni en séance plénière pour émettre des avis sur certains projets ou en groupe de travail pour accompagner le conservateur dans sa réflexion sur certains dossiers. Il peut également s'auto-saisir sur certains sujets qu'il identifie.

L'avis formulé est communiqué lors de la présentation du projet en Comité Consultatif.



La présidence de la Sous-préfète de Die

Le préfet de la Drôme est désigné préfet centralisateur, par la lettre du 19 juin 1985 du ministre alors chargé de la protection de la nature.

Depuis le 30 juin 2021, c'est Madame Corinne QUEBRE, Sous-préfète de Die, qui représente la préfète de la Drôme.

Elle préside les séances du Comité Consultatif qui permettent aux représentants de l'Etat de prendre les décisions finales en s'appuyant sur les avis formulés par les instances consultatives de la RNHPV, la DREAL et le SM-PNRV.



Les avis du Comité Consultatif

Le Comité Consultatif est composé de membres représentants les collectivités locales, les propriétaires, les usagers, les administrations, les associations de protection de la nature et les experts scientifiques.

Ils sont réunis pour suivre la mise en œuvre du plan de gestion de la RNHPV et tous les membres peuvent exprimer leur point de vue sur la préservation de cet espace protégé. A la fin de chaque demande d'autorisation, un vote est fait (pour, contre, abstention) pour dégager un avis global du Comité Consultatif.

Le Comité Consultatif émet également un avis sur la proposition du budget de l'année suivante, budget qui est par ailleurs voté lors d'un Comité Syndical du SM-PNRV en début d'année civile.



L'encadrement par la DREAL AuRA

La DREAL accompagne au quotidien le conservateur de la RNHPV, que ce soit pour de simples partages de points de vue techniques sur les actions menées ou parfois pour des appuis juridiques face à des situations particulières. Les domaines de compétence étant vastes au sein de la DREAL, Romain Briet, l'interlocuteur privilégié du conservateur, joue également le rôle de relai.

La DREAL instruit toutes les demandes d'autorisations qui sont exprimées sur la RNHPV, les DDT finalisent l'autorisation pour sa signature préfectorale.



Il faut également rappeler que les services de l'Etat, à l'échelle départementale, sont présents pour accompagner la gestion de la RNHPV. D'autres instances peuvent également être consultées en fonction de la nature de la demande d'autorisation :

- le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) pour des travaux « modifiant l'aspect ou l'état » de la RNHPV
- et les Commissions Départementales de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) lorsque des travaux concernent les sites classés par exemple.

Pour simplifier l'instruction des demandes, une périodicité a été instaurée pour la tenue des Comités Consultatifs. Ils sont réunis au minimum 2 fois dans l'année, les 3èmes semaines de mars et de novembre : toute personne ou structure souhaitant obtenir une autorisation particulière connaît alors les échéances pour déposer officiellement une demande aux services de la RNHPV.

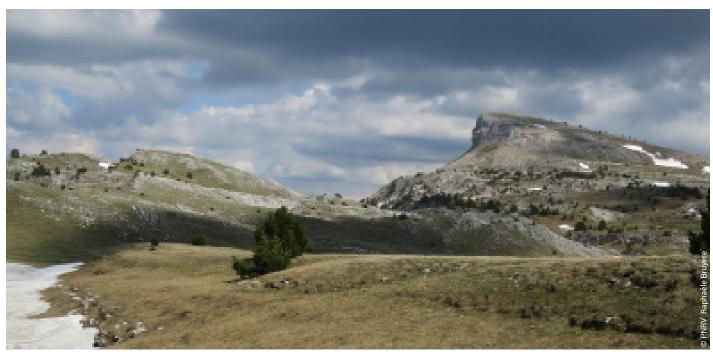
A cet effet, la RNHPV met en place des formulaires simples à remplir sur le site internet du Parc du Vercors pour que chaque demande soit transmise avec les informations nécessaires. Le lien vers ces formulaires est le suivant : https://frama.link/DemandeAutorisation RNHPV











LA VIE DE LA RÉSERVE

L'équipe de la Réserve

Composition de l'équipe technique de la RNHPV:

- Olivier Putot : le directeur du SM-PNRV est le directeur de la Réserve naturelle
- Benoît Betton: conservateur de la Réserve naturelle
- Nadia Roblet : assistante de la Réserve naturelle
- 5 gardes à temps plein :
 - Anne-Julie Parsy
 - Bruno Cuerva
 - Brice Palhec
 - Jean Andrieux
 - Hervé Tournier
- David Leroy: garde à mi-temps à la RNHPV et à mi-temps comme écogarde au Parc du Vercors (prise de poste au 1er mai)
- Stéphane Fayollat : chargé de mission Parc, missionné spécifiquement sur un mi-temps pour le schéma d'accueil de la RNHPV et les projets d'aménagement des portes d'entrée (prise de poste le 1er juillet)



a rejoint l'équipe en mai 22

Cela représente 8 équivalents temps plein sur le budget de la Réserve naturelle. Cette année 2022 est marquée par l'arrivée dans l'équipe de David Leroy et Stéphane Fayollat et la réussite d'Hervé Tournier au concours de technicien principal seconde classe.

Grace à l'augmentation des budgets des RNN de 11 % et de la dotation spécifique pour l'éducation à l'environnement, l'équipe de la Réserve a été étoffée cet été par :

- 2 gardes saisonniers pour 6 mois Guillaume Fruquière et Lucas Delalande
- 4 agents d'accueil pour 3 mois Marion Angelvin, Marie Plasse, Louise Picavet et Laurie Garcin

Michel Vartanian, 1er vice président au SM-PNRV, a assuré le pilotage politique de la RNHPV en lien étroit avec Jacques Adenot président du SM-PNRV.



Stéphane Fayollat, chargé de mission à mi-temps depuis juillet 22

2022, une nouvelle année engagée dans l'accueil, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement

Depuis plusieurs années maintenant, 6 thématiques sont mises en avant, déterminées à partir des principaux enjeux de la Réserve naturelle. Chaque garde est devenu référent de l'une de ces thématiques en appui au conservateur. Les

1 - Suivis naturalistes et scientifiques

6 thématiques sont les suivantes:

- 2 Accompagnement de l'activité pastorale
- 3 Veille, surveillance et police de l'environnement
- 4 Suivi des équipements, du bâti et des travaux
- 5 Accompagnement des activités de pleine nature
- 6 Sensibilisation et éducation à l'environnement

Ces thématiques répondent aux missions de gestion, de connaissance, d'accueil et de surveillance. L'équipe de la RN-HPV porte les valeurs de cet espace protégé et représente également le gestionnaire de la Réserve naturelle auprès des acteurs locaux, des élus et des socio-professionnels.



L'équipe des agents d'accueil 2022





L'équipe de la RNHPV travaille en lien étroit avec les autres agents du SM-PNRV, notamment avec les écogardes (saisonniers). Pendant la présence de ces derniers, des réunions de coordination sont tenues pour articuler un certain nombre de missions partagées : accueil, sensibilisation, surveillance, suivis, ... Les écogardes régulièrement présents en périphérie de la RNHPV et au contact des gens, sont également des vecteurs des messages de la Réserve naturelle.

L'équipe de la RNHPV mobilise régulièrement l'équipe technique du SM-PNRV. Outre le service administratif et financier, c'est l'ensemble des services du SM-PNRV qui est mobilisé en fonction des sujets identifiés, comme l'accueil, l'éducation à l'environnement, la communication, l'activité pastorale, ...

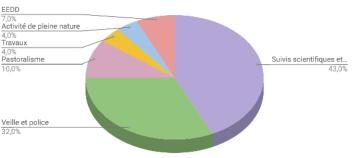
Un suivi précis du temps consacré par chaque agent de la RNHPV permet de répartir le temps accordé, sur une année, aux différentes missions de gestion de cet espace protégé.



La RNHPV étant également deux sites Natura 2000, une relation privilégiée existe avec Manon Chevalier, l'animatrice du site, et Coralie Barbier, qui est arrivée au Parc pour l'élaboration du nouveau document d'objectifs des sites Natura 2000 des Hauts-Plateaux.

La capitalisation et la valorisation de l'ensemble des données et paramètres récoltés permettent d'évaluer les actions et aussi d'améliorer le mode de fonctionnement et l'organisation de l'équipe technique. Cette dernière s'enrichit également en participant à des séminaires, à des conférences et encore plus spécifiquement en bénéficiant de formations individuelles ou collectives.













Les instances, les partenaires, les temps de rencontre et d'échange

Les instances de la Réserve naturelle ont été réunies 2 fois dans l'année. Le comité consultatif du 28 avril s'est tenu à Châtillon-en-Diois et le second le 17 novembre à Saint-Agnan-en-Vercors.

Un temps de partage avec les membres du comité consultatif a été donné le matin du 28 avril pour échanger sur le bilan du plan de gestion.

Le Conseil Scientifique s'est quant à lui réuni à 3 reprises, le 10 mars, le 2 juin, et le 8 novembre. De nombreuses demandes nécessitaient en effet son avis.

Pour rappel, la mise en place du nouveau Conseil Scientifique a été effectuée en 2018 (par arrêté prefectoral valable pour 5 ans) avec un nouveau président Grégory Loucougaray, accompagné d'un vice-président, François Véron qui le seconde notamment dans les réunions des différentes instances du SM-PNRV.

Un arrêté préfectoral a été pris le 29 novembre 2021 portant composition du comité consultatif de la Réserve naturelle pour 5 ans. (cf annexe)

Pour la gestion courante de la RNHPV, l'équipe se doit d'être en permanence en relation avec ses partenaires. Les échanges, plus ou moins formels sur le terrain, ou lors de réunions, sont indispensables avec les nombreux acteurs et usagers de la Réserve naturelle. L'équipe participe régulièrement à nombreuses réunions : groupe de travail, comité technique, comité de pilotage, commission, ... initiées par la RNHPV ou ses partenaires.

BUDGET DE LA RÉSERVF

Prévisionne	MONTANT	
Chapitre 011	Charges à caractère général	65 700€
Art : 60622	Carburants	6 000 €
Art : 60632	Fournitures et petits équipements	3 000 €
Art : 61551	Entretien matériel roulant	3 500 €
Art : 616	Assurance	3 700 €
Art : 6182	Documentation générale et technique	500 €
Art : 6184	Versements à des organismes de formation	300 €
Art : 6185	Frais de colloques et séminaires	1 000 €
Art : 6232	Fêtes et cérémonies	1 500 €
Art : 6251	Voyages et déplacements	2 000 €
Art : 6262	Frais de télécommunication	3 000 €
Art : 6281	Concours divers (cotisations)	1 000 €
Art : 6287	Remboursements de frais (personnels Parc)	40 000 €
Art : 637	Impôts et taxes	200 €
Chapitre 012	Charge du personnel (avec assurance)	370 351€
Chapitre 021	Achat d'un véhicule	15 000 €
TOTAL BU	DGET FONCTIONNEMENT	451 051 €

Opérations 2022	MONTANT
PLAN DE GESTION	4 000 €
Plan de gestion - accompagnement RNF	4 000 €
SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTE	11 700 €
Réalisation du STOC (capture, baguage et re-capture) à Combau	3 450 €
Diagnostic faune flore Mont Aiguille	2 000 €
Gypaète barbu - adhésion Réseau international	1 600 €
Lièvre	4 000 €
ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE	2 500 €
Équipements et services aux éleveurs	2 500 €
VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE LA NATURE	4 000 €
Equipement techniques des gardes pour la surveillance	4 000 €
SUIVI DES EQUIPEMENTS ET DU BATI	10 350 €
Projet valorisation porte entrée de la RN	9 300 €
Chantier entretien Cabane (Tiolache du Milieux)	1 050 €
ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE	- €
Diag Faune flore Mont Aiguille	/€
SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION	12 500 €
Actions et outils pédagogiques prog scolaire « à l'école de la RN»	12 500 €
TOTAL BUDGET OPERATIONS 2022	44 400 €

Pour le fonctionnement de cette Réserve naturelle, les moyens financiers alloués sont issus du Ministère chargé de l'environnement (par l'intermédiaire de la DREAL) et du Conseil Départemental de l'Isère qui abonde de 20 % l'enveloppe de l'État.

Recettes Fonctionnement 2022	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	375 876€
Conseil départemental de l'Isère (20 % de la budget alloué par le MTES)	75 175 €
TOTAL	451 051€

Recettes Opérations 2022	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	37 000 €
Conseil départemental de l'Isère (20 % de la budget alloué par le MTES)	7 400 €
TOTAL	44 400€

Total Recettes 2022 (Fonctionnement / opérations)	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	412 876€
Conseil départemental de l'Isère (20 % de la budget alloué par le MTES)	82 575 €
TOTAL	451 051€

A noter depuis 2021, l'augmentation du budget de 11% (augmentation pour toutes les RNN) et à nouveau une enveloppe de l'État spécifique pour de l'éducation à l'environnement à hauteur de 35 971 €.

Pour rappel, en 2021 la Réserve a également été lauréate pour le Plan Relance France sur le projet « réaménagement des principales portes d'entrée de la RNHPV » pour une enveloppe de 150 000€ et le Parc du Vercors a également été lauréat pour le projet « création d'un parcours pédagogique autour du Mont Aiguille » pour une enveloppe de 229 000€.

Grâce à la contribution du SM-PNRV, la commune de Saint-Agnan-en-Vercors a pu bénéficier de 100 000€ (Plan Relance France) pour l'acquision d'une propriété privée qui se trouve en partie en Réserve naturelle.

La Réserve naturelle a également été lauréate d'un appel à projet du fonds Avenir Montagnes pour restaurer la maison forestière de La Coche et créer un sentier thématique hors Réserve.











LES MISSIONS DE LA RÉSERVE

SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTES

La RNHPV est riche d'espèces animales et végétales sauvages, de milieux naturels et d'une histoire humaine qui a laissé, de tous temps, des traces. Ces richesses naturelles et culturelles doivent être préservées. Pour atteindre cet objectif, il est indispensable de les connaître, d'étudier leurs évolutions, en lien avec les pratiques humaines et les changements climatiques. La surface de cette Réserve naturelle et son positionnement au carrefour d'influences climatiques différentes augmentent l'attractivité de ce territoire auprès du monde de la recherche.

L'équipe de la RNHPV réalise, participe, finance ou simplement accompagne les études et recherches menées sur le territoire de la Réserve naturelle



Le temps consacré par l'équipe de la RNPV à cette thématique est de 43 %





Des opérations dites de « surveillance » (couramment appelées « protocoles de suivis ») se font régulièrement sur des espèces à enjeux sur la RNHPV, comme les espèces qui ont été réintroduites par le SM-PNRV : le Bouquetin des Alpes, le Vautour fauve et le Gypaète barbu. Cette dernière espèce fait l'objet d'un programme LIFE « Gypconnect » dans lequel le SM-PNRV est pleinement engagé comme « bénéficiaire associé ». Ce programme s'est terminé en juin 2022 mais un second Life, appelé GypAct, vient d'être retenu par la commission Européenne. Il permettra de poursuivre les actions mises en oeuvre ces 6 dernières années.

La présence de ces animaux, leur répartition géographique, le nombre d'individus, le nombre de couples reproducteurs, sont des éléments qui sont suivis d'une année sur l'autre.

Résultats de la reproduction du Vautour fauve

Cette année, ce sont 162 couples de Vautours fauves qui ont été inventoriés, sur 7 secteurs différents, chiffre en légère augmentation par rapport à l'année précédente. Le succès de reproduction est par contre très faible, à 0,24 (habituellement entre 0,6 et

0,65). Ce mauvais résultat s'explique par l'épidémie de grippe aviaire qui a touché plusieurs espèces d'oiseaux sauvages, dont les vautours fauves (une étude est en cours pour savoir si les oiseaux morts au nid ont été directement touchés par la grippe aviaire ou indirectement en n'étant plus nourris par leurs parents fragilisés pendant plusieurs jours).



Bouquetin des Alpes

Pas de comptage annuel réalisé cette année mais la poursuite des opérations de suivi de l'état de santé de notre population de bouquetins. Avec 7 nouveaux mâles capturés en 2022, le total s'élève à 27 bouquetins capturés, marqués et relâchés. Pour rappel, l'objectif initial était de suivre à minima 30 bouquetins.





L'envol d'Ambane, le premier gypaète barbu vertacomicorien!

Cette année sera surtout marquée par la naissance et l'envol du premier Gypaète barbu sur le territoire du Parc du Vercors, depuis au moins 150 ans. En effet, l'espèce avait complètement disparu de l'ensemble de l'arc alpin par la main de l'Homme et la dernière trace trouvée sur le Vercors date de la fin des années 1870.

Cette réussite vient couronner l'investissement du Parc et ses équipes, engagés dans la réintroduction de l'espèce depuis 2010 (notamment dans le cadre du Life Gypconnect 2015-2022), sans oublier les partenaires et les bénévoles passionnés (très présents dans le suivi, notamment pour la reproduction). Ce sont d'ailleurs eux qui ont eu l'honneur de nommer ce jeune gypaéton : **Ambane** !





Depuis le début de cet hiver, un couple s'était installé dans la partie sud du Vercors (composé de Gerlinde, lâchée en 2013 dans le Vercors, et d'un mâle non identifié, appelé Onze depuis), côté sud du Dôme de Glandasse sur la commune de Laval-d'Aix au sein de la Réserve naturelle.

Ambane a pris son temps et c'est le mardi 2 août à 10h39 qu'il est parti du nid. Une opération a été menée pour aller collecter du matériel génétique dans la cavité utilisée pour la reproduction, avec dans l'idée de découvrir qui est le mâle nommé Onze (issu d'un lâcher ou né en milieu naturel ?).



Le comptage international de Gypaète barbu

La prospection internationale (IOD : International Observation Day) s'est tenue le samedi 8 octobre sur l'ensemble des Alpes et du massif Central. L'équipe de la RNHPV a assuré le dispositif de suivi sur le massif du Vercors, notamment dans le secteur du Vercors Sud et du Diois. Si les conditions météo n'ont pas été clémentes (peu de visibilité), 7 gypaètes ont pu être observés, tous identifiés:

- **Gerlinde** (lâchée sur le Vercors en 2013)
- Onze (mâle non identifié à ce jour mais nommé localement et qui compose le couple du Glandasse, qui s'est donc reproduit)
- Ambane (le jeune du couple de Gerlinde né cette année)
- Pamela (lâchée dans les Baronnies en 2019)
- Mitch (mâle non identifié à ce jour mais nommé localement et qui compose le second couple présent dans les falaises d'Archiane)
- **Kirsi** (lâché dans le Vercors en 2013)
- **Telemark** (lâché dans le Vercors en 2021)

D'autres espèces bénéficient d'une attention particulière, notamment parce qu'elles sont considérées en limite d'aire de répartition et donc menacée de disparition avec le réchauffement climatique, comme par exemple le Tétras-lyre, le Lagopède alpin ou la Chouette chevêchette. Des protocoles de surveillance sont donc reproduits chaque année ou tous les 2 ans.

Suivi Lagopède alpin

Organisé tous les 2 ans sur 3 semaines consécutives (le meilleur comptage est retenu), cette année n'a pas été optimale d'un point de vue météo, et seulement 6 coqs ont été vus et/ou entendus. Le suivi sera donc renouvelé dès 2023.





Comptages Tétras-lyre

Le protocole au chant a été réalisé cette année, mais les conditions climatiques n'étaient pas optimales. Grâce à ce protocole, une estimation de la population de mâles a été faite en 2019 : 143 coqs estimés (avec un intervalle de confiance de 80 % compris entre 121 et 165 coqs).

Le comptage au chien n'a pas permis d'identifier de nichée sur les secteurs parcourus.naturelle).





Protocole petites chouettes de montagne

Depuis 2020, nous avons fait évoluer le suivi de la Chouette Chevêchette. Le protocole national de suivi des populations de Chevêchette d'Europe et de Chouette de Tengmaln a été mis en place sur le territoire du Parc du Vercors et est réalisé en partie par des bénévoles et l'équipe de la RNHPV (qui réalise ceux de la Réserve naturelle).

Les transects réalisés sur la RNHPV ont donné au final 7 mâles chanteurs de Chevêchette d'Europe et de 6 mâles chanteurs de Nyctale de Tengmalm, avec des conditions météo favorables.



Des espèces à enjeux sont également suivies, comme le Loup qui bénéficie de plusieurs protocoles portés par les service de l'OFB, et pour lesquels la RNHPV assure la collecte de données sur son territoire. Les gardes de la RNHPV font partie du réseau Lynx-Loup porté par l'OFB.





Suivi Temporel d'Oiseaux Communs (STOC)

Le STOC écoute (transects avec points d'écoute) et le STOC capture (capture, marquage et relâcher immédiat) ont été réalisés cette année. Pour le STOC capture, il s'agit de la 21ème année de suivi. Un travail va être mené en 2023 pour analyser finement les résultats de ce suivi en lien avec les changements climatiques et les éventuelles modifications d'habitats naturels.

Le Lièvre variable est également menacé, un protocole a été mis en place pour suivre l'évolution dans le temps de cette espèce et son éventuel croisement avec le Lièvre commun dont la répartition spatiale grandit au détriment du Lièvre variable.



Analyse génétique de la population de Lièvre variable

La RNHPV est répartie en mailles, dont 7 doivent être parcourues pour récolter des crottes de lièvres qui seront analysées en labo pour identifier l'espèce de lièvre et l'éventuelle hybridation. Les résultats des prélèvements de l'année 2022 sont en cours d'analyse mais ceux de 2021 avaient montré la prédominance du Lièvre variable sur les Hauts-Plateaux. Le Lièvre commun étant quant à lui plutôt sur les contreforts. Ce suivi est à maintenir dans le temps pour étudier la progression attendue de ce dernier avec le réchauffement climatique, au détriment du Lièvre variable.



Plusieurs espèces et milieux naturels sont également suivis pour connaître leurs évolutions notamment en lien avec les changements climatiques constatés. C'est le cas notamment de l'avifaune des milieux du montagnard au subalpin (programme annuel STOC – Suivi Temporel d'Oiseaux Communs). Une analyse récente montre que si la diversité des oiseaux communs diminue en moyenne de 6 % en France, elle augmente de 12,4 % si l'évolution est regardée uniquement sur les Réserves naturelles.

L'observatoire éco-climatique mis en place il y a 17 ans sur la RNHPV et qui s'est développé rapidement sur le territoire du Parc du Vercors, nous permettra, par des suivis spécifiques, de mesurer les impacts du réchauffement climatique sur les espèces et les milieux. Un bilan annuel est réalisé par le Parc du Vercors sur son territoire.

Ce que l'on considère comme des « protocoles de suivis » sont normalement des suivis mis en place pour étudier la réponse de certaines espèces ou milieux à des actions de gestion menées spécifiquement. C'est par exemple le cas des suivis menés sur les placettes mises en défens, pour voir comment elles évoluent en l'absence totale d'abroutissement d'herbivores.

Certaines des connaissances acquises peuvent à l'inverse apporter des éléments concrets pour des actions de gestion ou des modifications de pratiques.

Mise en défens de la mare des Chaumailloux et suivis mis en place

Cette mare d'origine humaine est mise en défens chaque saison d'estive depuis 2018 et des suivis sont réalisés sur différents groupes d'espèces : amphibiens, odonates et la flore. Si 2 espèces d'amphibiens ont été inventoriés, c'est surtout les odonates qui évoluent rapidement depuis la protection de la mare : ce sont pas moins de 13 espèces différentes qui ont été déterminées sur la mare, dont 11 cette année. Au niveau flore, 13 espèces ont été identifiées, soit 4 de moins qu'en 2021. Une expertise va être sollicitée en 2023 pour voir quelle gestion doit être mise en place pour maintenir cet habitat dans un bon état de conservation.



D'autres études spécifiques ont lieu sur une entrée « biodiversité » mais elles apporteront également des connaissances sur les activités humaines qui se sont succédées depuis la préhistoire.

L'étude lancée en 2018 sur la Combe Chevalière qui, par prélèvement de sol, devrait nous permettre de connaître l'évolution des paysages des Hauts-Plateaux depuis des dizaines de milliers d'années et l'utilisation de cet espace par l'homme à ces différentes époques. Les résultats sont attendus pour le printemps prochain.





Réserve Biologique Intégrale

La RBI fait quant à elle office d'un laboratoire à ciel ouvert où de nombreux suivis et études sont menés pour étudier comment les espèces et les milieux vont évoluer en l'absence de certaines activités humaines (activités forestière, pastorale et de chasse).

De simples inventaires sont réalisés pour améliorer la connaissance de la RNHPV. L'étude lancée en 2018 sur les reptiles par un expert (à son compte, en lien avec le CNRS) sera poursuivie sur de nombreuses années. Les reptiles capturés sont mesurés puis marqués avant d'être relachés.



Des études se font également sur le sous-sol des Hauts-Plateaux mais n'ont pas eu lieu en 2022. Plusieurs groupes de spécialistes reconnus en spéléologie portent en effet des projets personnels d'amélioration de la connaissance du réseau karstique. Sur un massif calcaire comme l'est le Vercors, le réseau karstique est très développé et fait que le massif est considéré comme un « château d'eau ». La connaissance de ce réseau est capital en ces périodes de réchauffement climatique qui impactent la ressource en eau.

Les mesures faites sur la noirceur du ciel en 2018 ont montré que le territoire du Parc peut postuler au label «Réserve Internationale de Ciel Etoilé» (RICE). Les démarches en cours ont abouti à la construction d'une candidature qui sera déposée d'ici la fin de l'année.

FICHES ACTIONS LIÉES

- Suivi Vautour fauve
- Suivi Gypaète barbu
- Suivis Tétras Lyre
- Suivis Loup
- Suivi Lagopède alpin
- Observatoire 2.0
- Étude génétique sur le lièvre variable

- Suivi sanitaire et génétique du Bouquetins des Alpes
- Mise en défens de la mare des Chaumailloux
- Suivi Temporel d'Oiseaux Communs STOC
- Suivi petites chouettes de Montagne
- · Bilan stationnel de la Flore Prioritaire
- Suivi Flore menacée

VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT

Cette mission de veille, de surveillance et de police de l'environnement est évidemment sous évaluée puisqu'à chacune de leurs sorties sur le terrain, les gardes de la RNHPV sont vigilants aux faits et gestes des usagers. Cette mission est également en lien avec la thématique sensibilisation, éducation à l'environnement : sensibiliser les usagers en amont de leur visite dans la Réserve naturelle pour limiter les infractions réalisées. Ce volet englobe enfin la gestion des autorisations.

De la sensibilisation à la verbalisation, un éventail d'actions



Des tournées individuelles ou en binôme entre gardes de la RNHPV s'organisent régulièrement pour aller à la rencontre des usagers de la Réserve naturelle et anticiper d'eventuelles infractions commes les feux de bivouac.

Des tournées collectives avec les écogardes sont organisées plusieurs fois pendant l'estive, ce qui permet d'augmenter l'effectif et les sites surveillés. C'est avant tout un temps de sensibilisation du public rencontré mais si des infractions sont constatées, elles sont sanctionnées.

Dans le détail, l'activité de police de l'environnement des gardes peut prendre deux formes :

- Surveillance habituelle qui conduit à des contrôles de police en opportunité.
- Opération de contrôle prévue à l'avance (patrouilles estivales autour des questions du feu et du camping, patrouilles automnales autour du ramassage des champignons, de la chasse, du dérangement de la faune pendant le brâme,...).

En 2022, il y a, à ce jour, 8 timbres-amendes posés par les gardes de la RNHPV (1 circulation/stationnement irrégulier de véhicule ; 2 feux, 2 introductions de chien, 1 VTT, 2 campements) et 3 procès verbaux (survol et Véhicule terrestre motorisé).

Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 32 %,









De nombreuses opérations de police ont été menées cet été avec l'appui d'autres corps de police : gendarmes, agents de l'OFB, gardes d'autres Réserves naturelles.

L'équipe de la RNHPV compte de plus en plus d'agents commissionnés et assermentés. En cette fin d'année 2022, l'équipe possède trois gardes commissionnés et assermentés en plus du conservateur. Un garde est en attente de son assermentation. Les 2 derniers gardes sont inscrits pour les prochaines sessions.

INFRACTIONS	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Introduction de chien	10	10	11	4	8	8	7	5		2	2	4	1	8	4	2
Feu	1	3	5	2	1		1	1		1	1	1	2	2	4	2
Circulation irrégulière de véhicule à moteur	1	1	2		1	2	2				1	1	1			
Stationnement irrégulier de véhicule à moteur	1			2	3						3	4	4	5	2	1
Travaux sans autorisations					1			2								
Atteinte aux végétaux							1									
Camping non autorisé														1		2
VTT hors itinéraires autorisés										1						1
TOTAL	13	14	18	8	14	10	5	9	0	4	6	9	8	16	10	8





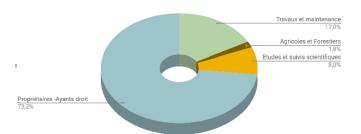
Le protocole de politique pénale signé en 2018 permet d'homogénéiser les réponses pénales aux infractions commises et constatées par les gardes de la RNHPV ou par tous les agents ayant des missions de police (Gendarmerie, ONF, OFB ...), et ce, quelque soit le département de l'infraction. Si les liens avec les procureurs sont importants à entretenir, car en matière de police, ils sont les interlocuteurs privilégiés de la RNHPV, ceux avec les Officiers du Ministère Public le sont également puisque ce sont eux qui donnent suite aux Timbres-Amendes délivrés par les gardes.

Les traces d'infraction ne conduisent pas forcément à une sanction, soit parce qu'il ne reste que les traces de l'infraction (exemple : foyer de feu), soit parce que le garde fait faire demi-tour au VVTiste ou a un chien non autorisé à l'entrée de la Réserve naturelle.

Des courriers de rappel à la réglementation sont régulièrement adressés (exemple: aéroclubs pour planeurs, ou accompagnateurs qui prônent les feux de bivouacs sur leur site internet).

Une veille est organisée sur de nombreux sites internet ou sur les réseaux socio où de nombreuses informations contraires à la réglementation de la Réserve naturelle apparaissent. L'équipe de la RNHPV fait donc de nombreux rappels à la réglementation, voire à engagé des procédures (décollage en parapente depuis le Glandasse filmé et mis sur les réseaux sociaux).

Répartition des autorisations de circuler -2022







2022, été de sécheresse intense rendant sensibles les Hauts-Plateaux aux feux

Cette année 2023 a vu le départ d'au moins 3 feux :

- 2 sont partis le même jour suite à la foudre, entre la Grande Cabane et Pré Peyret. Le premier a été signalé par le berger du secteur et les pompiers du SDIS38 sont intervenus rapidement en hélicoptère, mais le feu n'a jamais été retrouvé. Le second a été également trouvé par le même berger, mais 5 jours après : une équipe composée de 2 pompiers et du conservateur de la RNHPV est intervenue en véhicule léger pour éteindre le feu qui avait consumé 15m2 depuis le coup de foudre.
- 1 s'est déclenché suite à un feu de bivouac le matin du 30 juillet, en pleine période de sécheresse, au Nord des Chaumailloux. Des pompiers du SDIS38 ont été héliportés pour éteindre ce feu qui avait pris dans le sol.





En 2022, 28 demandes d'autorisation ont été déposées.

Il faut rajouter à ces demandes, les 112 laissez-passer pour autorisation de circulation : 92 ont été délivrés par la RNHPV, les autres l'ont été par l'ONF, avec qui nous partageons un outil informatique.







Arrêté d'interdiction du bivouac sur le Mont Aiguille

La commune de Chichilianne a pris un arrêté municipal le 3 janvier 2022, règlementant le bivouac dans la RNHPV, spécifiquement sur la pelouse sommitale du Mont Aiguille, pour des motifs de protection de l'environnement. Les communes voisines de Saint Michel Les Portes, de Saint Martin de Clelles, la Communauté de Communes du Trièves et le SM-PNRV ont pris des motions pour soutenir l'initiative exemplaire des élus de Chichilianne.

SENSIBILISATION ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

La gestion de la Réserve naturelle est centrée sur les enjeux de préservation des richesses naturelles et culturelles des Hauts-Plateaux. Ces richesses sont souvent fragiles et la fréquentation humaine peut parfois être problématique. Il faut donc veiller à informer, à sensibiliser les gens pour qu'ils deviennent acteurs au côté de l'équipe de la RNHPV. Les actions à mener peuvent se faire dans le périmètre de la Réserve naturelle ou en dehors, dans le cadre d'évènements à la rencontre du public, dans le cadre de programmes scolaires, ... Elles peuvent être également réalisées par d'autres personnes sensibilisées en amont de leurs interventions.

Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 7 %.

À noter que ce pourcentage ne prend pas en compte les saisonniers recrutés spécifiquement pour cette mission.



Les gardes de la RNHPV ont pu réaliser des animations grand public en binôme avec les écogardes lors de soirées de diffusion de films sur la Réserve naturelle et le Parc naturel régional du Vercors : les 5 projections ont été de beaux moments de partage avec les participants.

Pour chacun de ces évènements, la Réserve naturelle bénéficie des outils de communication développés par le SM-PNRV.

Des outils pédagogiques propres à la RNHPV ont été créés, ils sont utilisés pour les temps de rencontre avec le grand public comme «les rencontres du mercredi à Gerland» et les animations réalisées dans le cadre du programme scolaire « À l'école de la Réserve».



sensibilisation au service de la Réserve naturelle, de sa gestion et de la préservation de ses richesses

Les réflexions engagées sur la politique d'accueil ont permis de développer des actions de communication et de sensibilisation plus structurées et donc plus efficaces. Le livret d'accueil expliquant la Réserve naturelle et les activités humaines autorisées est depuis 2020 déposé dans les offices de tourisme et chez certains socio-professionnels aux portes d'entrées de la RNHPV. Il est régulièrement renouvelé dans les cabanes abris.

En 2022, plusieurs interventions ont été faites sur le terrain notamment dans le cadre de formations de futurs bergers et d'autres dans le cadre d'interventions auprès des scolaires.







Depuis l'année 2021, un grand pas en avant a été fait sur le volet de la sensibilisation, engageant le gestionnaire de la RNHPV durablement dans cette direction.

Notamment:

- Les projets de réaménagement des portes d'entrée de la RNHPV en disposant des mobiliers d'accueil et d'interprétation. Grâce au Plan Relance France, 6 portes d'entrée principales seront réaménagées et le Mont Aiguille sera valorisé depuis les villages et les parkings alentours.
- La création d'un sentier thématique sur la Coche (hors RN) et la restauration de la maison forestière de la Coche dont les murs extérieurs serviront de base à des médias d'interprétation.
- Le recrutement de 4 agents d'accueil pour l'été qui sont positionnés sur les principaux parkings et itinéraires de randonnée pour sensibiliser les visiteurs.
- La mise en place de programmes scolaires à destination d'écoles du territoire du Parc.















Les Agents d'Accueil

Comme en 2021, 4 agents sur 3 mois ont été embauchés pour des missions spécifiques d'accueil sur la RNHPV. Situés sur les principales portes d'entrée de la Réserve naturelle ou sur des itinéraires fréquentés, ces agents d'accueil ont pu rencontrer un nombre important de visiteurs (2500), sensibiliser ceux qui en avaient besoin et échanger avec les plus respectueux.

De nombreux retours positifs ont été faits à la maison du Parc, appuyant d'autant plus la nécessité de ces postes d'agents d'accueil sur les Hauts-Plateaux du Vercors. Ces quatre personnes ont également assuré des permanences dans les offices de tourisme

et ont effectué des temps d'accueil et de decouverte tous les mercredis (juillet et aout) à la « cabane des étudiants » de Gerland, haut lieu de passage des visiteurs.











Le programme « à l'école de la Réserve »

La Réserve naturelle a engagé un programme scolaire pour la rentrée scolaire 2021/2022 auprès des écoles et collèges situés à proximité de cet espace protégé. 4 classes ont été retenues - Les écoles de St Agnan-en-Vercors, La-Chapelle-en-Vercors et Châtillon-en-Diois, ainsi qu'une classe du collège de Villard-de-Lans.

Entre des journées animées par un garde ou encadrées par un accompagnateur en moyenne montagne, chaque classe a monté son propre projet qui a été restitué lors d'une journée spécifique à La Chapelle en Vercors, le 14 juin.

Un nouvel appel à candidatures a été réalisé ce printemps pour 4 nouvelles classes : 2 classes de sixième - collège de Villard-de-Lans et de Die, et les écoles de Menglon et Laval d'Aix ont déjà commencé leurs projets !



















Les mobiliers d'accueil et d'interprétation

Avec l'aide du Plan de Relance France, nous avons pu impulser une nouvelle dynamique en terme d'accueil et de sensibilisation : un nouveau mobilier sera posé sur tous les parkings des principales portes d'entrée (et secondaires) de la Réserve naturelle. Ils auront pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre de visiteurs des Hauts-Plateaux.

Ce mobilier sera marqué par une charte graphique identitaire. Réalisé pour « attirer l'oeil », des panneaux valoriseront la Réserve naturelle, expliqueront la réglementation de cet espace protégé et donneront toutes les informations nécessaires pour faire une belle balade dans le respect des lieux.

Ces mobiliers et panneaux seront progressivement installés en 2023. Et cet hiver, l'objectif est de voir avec tous les propriétaires concernés où les implanter !

FICHES ACTIONS LIÉES

- · Sensibilisation des publics
- À l'école de la Réserve
- Les agents d'accueil
- · Ramassage des Obus







SUIVI DES ÉQUIPEMENTS, DU BÂTI ET DES TRAVAUX

Si les Hauts-Plateaux n'ont jamais été occupés en permanence à l'année, un important patrimoine bâti existe sur la Réserve naturelle et est aujourd'hui essentiellement entretenu pour les éleveurs et bergers (bergeries, abris secondaires) et les randonneurs (cabanes-abris). Quelques rares cabanes privées existent, principalement sur le territoire communal de Châtillon-en-Diois , sinon les propriétaires sont les communes, les départements et le SM-PNRV. Cette thématique concerne également la signalétique et les mobiliers d'accueil et d'interprétation, indispensables pour informer et sensibiliser les visiteurs.

La réflexion engagée sur La Coche sera demultipliée sur les principales portes d'entrée de la RNHPV



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 4 %,







Tout au long de l'année, les gardes passent régulièrement dans les différentes cabanes-abris. Ce sont des lieux d'échange privilégiés mais ces passages leur permettent également de s'assurer que le mobilier et les équipements sont toujours en état. Si ce n'est pas le cas, les gardes se chargent des entretiens et réparations courantes, les travaux plus conséquents restant à la responsabilité des propriétaires. A noter que malheureusement, leur passage sert parfois à évacuer des ordures laissées par des visiteurs irrespectueux.

Les gardes de la RNHPV interviennent aussi pour des petits travaux sur le bâti du Département de l'Isère, que ce soit pour les bergeries ou les cabanes laissées à leur disposition.

Les travaux plus conséquents sur l'ensemble du patrimoine bâti sont évidemment confiés à des professionnels. Les propriétaires passent par des autorisations, à minima pour les autorisations de circulation, lorsque les travaux ne concernent que l'intérieur du bâtiment.



La ressource en eau, notamment pendant les mois d'été, est devenue un problème récurrent et cette année 2022 a été particulierement rude : la longue sécheresse a fait tarir bon nombre de sources.

Les infrastructures de stockage d'eau pour les brebis ont été suffissantes et pour les alpages de Jas Neuf et du Col des Bachassons les impluviums ont été construits cette année et seront donc opérationnels l'été prochain.











Restauration de la cabane abri de Tiolache du Milieu

Petite cabane située sur la propriété du ministère de l'environnement sur la commune de Saint-Andéol, et au sein de la RBI, cette cabane est donc sous la gestion par l'ONF. L'équipe de la RNHPV accompagnée par les écogardes du Parc a réalisé des travaux d'entretien de ce patrimoine bâti : en réalisant un enduit à la chaux sur les murs intérieurs et extérieurs pour colmater les joints et ainsi assurer la pérennité des maçonneries. Le poêle a également était changé. Il reste maintenant à changer le tubage.





Les travaux peuvent également concerner les pistes ou les sentiers. Enfin cette thématique traite de tous les éléments de mobilier d'accueil et d'interprétation (panneaux, signalétique) qui sont disposés pour renseigner les visiteurs sur la direction qu'ils prennent mais également pour pouvoir les informer, les sensibiliser aux enjeux de préservation de cet espace protégé et de ses richesses.



En cette année 2022, quelques travaux ont eu lieu dans les bergeries de la RNHPV, la plupart à l'intérieur des bâtiments.







Réhabilitation du parking de la Coche



Le lieudit de la Coche est sans aucun doute la porte d'entrée de la Réserve naturelle la plus fréquentée sur l'année, même si elle n'est pas accessible en période de neige. Ce lieu chargé d'histoire était paysagèrement dégradé (parking décrit comme anarchique, maison forestière en ruine). Grâce à la Région AuRA, le parking a été réaménagé et déplacé pour revaloriser cet espace et notamment la prairie centrale. Des petits sentiers conduisant à l'entrée physique de la Réserve naturelle ont également été créés (sentier des chouettes, sentier des sources).

Les fonds Montagnes Avenir vont permettre de réhabiliter la maison forestière et de créer un sentier (hors RNHPV) sur le thème de la forêt, en 2023.

Les panneaux qui précisent aux visiteurs qu'ils pénètrent dans le périmètre de la Réserve naturelle où une réglementation particulière existe (rappelée, elle, par des pictos d'interdiction), sont parfois la cible de dégradation (picto chien rayé et donc illisible). Un entretien régulier est nécessaire.

FICHES ACTIONS LIÉES

Restauration cabane de Tiolache

ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITÉ PASTORALE

Activité ancestrale sur les Hauts-Plateaux, le pastoralisme est une thématique prenante pour l'équipe de la RNHPV. De juin à octobre, ce sont en effet plus de 16 000 ovins et un troupeau de bovins et équins, qui viennent occuper l'intégralité des zones d'alpage de la Réserve naturelle. Cette activité ancestrale est en constante évolution : après le retour du Loup qui a imposé des adaptations dans la gestion du troupeau et de l'alpage, c'est le réchauffement climatique qui vient maintenant impacter les ressources fourragères et en eau.

L'équipe de la RNHPV travaille avec les éleveurs, les bergers et les services pastoraux pour une gestion pastorale toujours plus en phase avec les enjeux de la Réserve

naturelle



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 10 %



2022 est la 4ème année de mise en oeuvre du 2nd Plan Pastoral Territorial (PPT) des Hauts-Plateaux du Vercors.

<u>Rappel</u>: le Plan Pastoral Territorial est une contractualisation entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et un territoire, qui finance en partie des projets d'améliorations pastorales, des conditions matérielles de travail, des questions transversales (diagnostics pastoraux, cohabitation des activités...) et des expérimentations...

Suite au comité de pilotage du lancement du PPT (9 mai 2019), les premières actions ont été lancées sur l'opération Alpages sentinelles et la réalisation de diagnostics éco-pastoraux. Pour ces derniers les services pastoraux font, sous maitrise d'ouvrage du gestionnaire, l'analyse des caractéristiques pastorales et des potentialités fourragères, et accompagnent le gestionnaire dans le croisement des enjeux pastoraux et environnementaux de la RNHPV.



En prenant appui sur la «stratégie pastorale des HPV» écrite en 2017, une «stratégie de gestion des enjeux des Hauts-Plateaux du Vercors» a été rédigée avec un volet pastoral montrant comment l'activité pastorale doit intégrer les enjeux de la RNHPV. Ce document a été présenté au CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) au mois de mars 2020. Valorisé, il a permis d'obtenir un avis positif pour les deux impluviums à créer sur les alpages de Jas Neuf et du Col des Bâchassons.



Depuis l'élaboration de la « stratégie de gestion des Hauts-Plateaux du Vercors », la cartographie des enjeux environnementaux est devenue la base sur laquelle sera croisée la partie du diagnostic pastoral pour veiller à ce que la gestion des alpages soit en phase avec les enjeux de préservation de la RNHPV.

La réalisation de la nouvelle génération de diagnostics éco-pastoraux a été engagée en 2020 et les phases de terrain réalisées par les services pastoraux (ADEM et FAI) sont terminées maintenant.

Les diagnostics sont en cours de finalisation.



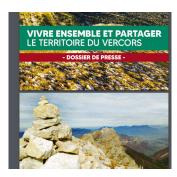
Comme chaque année, la saison pastorale débute la première semaine de juin par l'héliportage pour les alpages le nécessitant. L'arrivée des troupeaux se fait quant à elle la seconde quinzaine de juin. Le dernier troupeau est descendu mi octobre.

Des travaux ont eu lieu dans certaines bergeries pendant l'estive ou en amont, pour améliorer la qualité de vie des bergers et éleveurs les occupant.

Pour rappel, depuis 2017, des panneaux ont été posés à proximité de certaines bergeries là où les sentiers sont détournés pour la tranquillité des bergers.

Cette année, quelques incidents entre chiens de protection et randonneurs ont été signalés dont un avec morsure. L'étude réalisée sur les chiens de protection de certains éleveurs du territoire du Parc du Vercors et de la Réserve naturelle nous apportera des pistes d'amélioration du comportement des chiens de protection. Certains comportements humains sont aussi à améliorer: la communication sur la manière de croiser les troupeaux et chiens de protection est à poursuivre.

A noter que le Parc a impulsé un travail important avec l'ensemble des acteurs concernés et un «recit commun» a été coconstruit, il est téléchargeable <u>ici</u>











MARE DES CHAUMAILLOUX

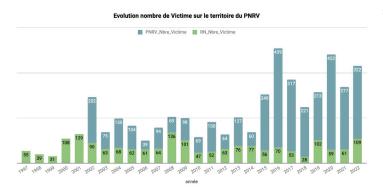
Pour la 4ème année consécutive, la mare des Chaumailloux a été mise en défens pendant toute la période de présence des troupeaux. Les berges n'ont donc pas été dégradées et la mare non piétinée. La végétation et la faune aquatique ont pu réaliser leur cycle de reproduction.

Des protocoles de suivis de la faune et de la flore ont été mis en place en 2020 et sont poursuivis depuis.



ALPAGES SENTINELLES

L'opération « alpages sentinelles » se poursuit chaque année sur 4 alpages du territoire du SM-PNRV, dont 2 sur des alpages de la Réserve naturelle. Les rencontres en fin d'estive sont toujours des moments enrichissants puisqu'elles permettent aux différentes personnes présentes d'exprimer leur point de vue, qui s'avèrent être complémentaires.



En cette année 2022, la pression de prédation est supérieure à la moyenne (obtenue depuis le retour du loup). Les graphiques suivants montrent le nombre d'attaque ainsi que de bêtes tuées ou blessées et montrent un comparatif annuel depuis le retour du prédateur sur la RNHPV en 1997.

Les constats sont comme toujours réalisés par l'équipe des gardes de la RNHPV, après alerte des bergers ou des éleveurs : l'alerte doit être faite dans les 72h après l'attaque et les gardes doivent réaliser le constat dans les 48h suivantes.

Sur 12 Alpages, 9 ont été touchés par des attaques. Il y a eu plusieurs grosses attaques avec plus de 15 bêtes (jusqu'à 33) notamment sur les alpages de Grande Cabane et Glandasse.

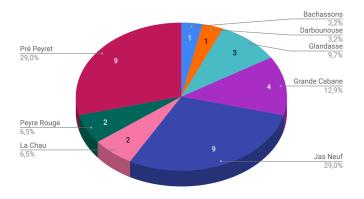




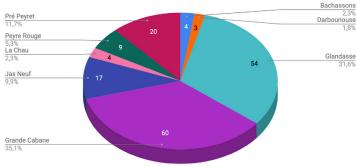




Nombre d'attaques par unités pastorales RN touchées en 2022



Répartition des victimes par unités pastorales RN en 2022





ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Les Hauts-Plateaux attirent toujours plus de monde et ce, tout au long de l'année : de nouveaux pratiquants, de nouvelles activités frappent régulièrement à la porte de la Réserve naturelle. Certaines sont interdites ou cadrées et les autres sont de fait autorisées. Toutes sont cependant potentiellement impactantes pour les richesses naturelles et culturelles de la Réserve naturelle. Le gestionnaire se doit d'être vigilant, doit parfois réagir mais doit surtout anticiper.

Les activités de loisirs se doivent d'être respectueuses des enjeux de préservation de la Réserve naturelle et de ses richesses



Le temps consacré par l'équipe de la RNHPV à cette thématique est de 4 %

Après deux années atypiques en terme de fréquentation (covid 19) les Hauts-Plateaux du Vercors ont connu une fréquentation plus classique. La canicule et la sécheresse estivale ont visiblement limité la présence de randonneurs en juillet notamment.



L'activité de loisirs la plus courante reste évidemment la randonnée : pédestre, en raquette, à cheval ou avec des ânes, et sur les pistes autorisées, à vélo. Le trail se developpe. L'escalade, la spéléologie, la photographie, les observations naturalistes, ..., et la pratique de la chasse sur les secteurs chassés de la Réserve naturelle sont aussi bien présentes.





D'autres activités pourtant interdites comme celles qui engendrent un survol (à moins de 300m), comme les parapentes, les planeurs ou la nouvelle mode de l'utilisation des drones, sont parfois malheureusement constatées.



L'utilisation de vélo hors axes autorisés est également régulièrement constatée, notamment grâce à la veille réalisée sur certains sites internet et aux traces observées sur le terrain.

Les aménagements prévus sur les principales portes d'entrée de la RNHPV (Beure, Archiane, Combeau, Fourchaux, Gresse et Corrençon en Vercors) permettront de sensibiliser les visiteurs. Les réflexions engagées sur ces différents secteurs rentrent dans le cadre global de la redéfinition d'une politique d'accueil sur les Hauts-Plateaux du Vercors. Un espace protégé de cette qualité et autant fréquenté impose au gestionnaire de transmettre toute l'information nécessaire aux visiteurs pour qu'ils soient sensibilisés et ainsi respectueux de ce territoire.

Un effort de communication pour sensibiliser ces pratiquants doit être constamment renouvelé et lorsque l'infraction est malgré tout constatée, elle doit être sanctionnée. Cette sensibilisation peut se faire aux portes d'entrée de la Réserve naturelle, dans les cabanes-abris, sur les sites internet adaptés et les réseaux sociaux.

Le diagnostic précis de la signalétique propre à la pratique du VTT réalisé en 2018 a permis d'ajuster la signalétique pour s'assurer que toute l'information nécessaire aux pratiquants est accessible : le doute n'est plus possible pour savoir si on est ou pas sur une piste autorisée.

VERCORS RANDO / UNIVERSITE VERCORS

Pour accompagner les pratiquants d'activités de randonnée, le SM-PNRV a développé plusieurs outils pour mieux préparer les sorties en toute sécurité. Les cartoguides sont régulièrement réactualisés et sont particulièrement utiles dans la RNHPV délibérément peu équipée en itinéraires balisés et en signalétique.

Un nouvel outil web a été développé : « Vercors Rando » qui grâce à sa cartographie dynamique, permet aux randonneurs de préparer leur sortie en amont. Cet outil vise à mieux faire connaître le Vercors et ses richesses. Il fait le lien vers un autre outil web de valorisation de la connaissance du territoire : « Université Vercors ».

http://universite.parc-du-vercors.fr/ http://rando.parc-du-vercors.fr/



L'activité chasse se pratique sur la Réserve naturelle comme le précise son décret de création. L'arrêté d'application du décret signé fin 2016 a permis de réajuster certaines modalités notamment pour faciliter la réalisation des plans de chasse cerfs et sangliers jugés responsables de dégâts importants sur des terres agricoles et sur la régénéation forestière en périphérie des Hauts-Plateaux. La période d'introduction des chiens de chasse, le stationnement des véhicules, la circulation des véhicules de chasse à des fins de récupération de la haute venaison et la circulation des véhicules de chasse par temps de neige ont donc été redéfinis et les modalités retenues ont été détaillées dans une convention adossée à l'arrêté d'application du décret.

Les nouvelles modalités mises en place ont été transmises à l'ensemble des chasseurs en 2018, grâce aux Fédérations Départementales des Chasseurs et à l'ONF pour ses propres lots de chasse. Les gardes de la RNHPV sont là également pour faire respecter cette réglementation.

Si 2021 était marquée par l'ouverture à la chasse (cerf) des 4 000 ha de la propriété du département de l'Isère, cette année celle-ci n'a pas eu lieu suite à une décision du tribunal adminsitratif. A noter que depuis cette ouverture, ce sont 82 % du territoire de la RNHPV qui sont chassables.



Pour rappel un travail important avait été mené par la FDC26 en 2019 pour que les ACCA drômoises des Hauts-Plateaux du Vercors mettent en place un jour de non chasse dans leur règlement : le vendredi puisque c'est un jour de non chasse sur l'ensemble du département de l'Isère. L'ONF 26 n'ayant pas accepté cette idée, ce jour de non chasse sur l'intégralité de la Réserve naturelle n'est toujours pas d'actualité malgré l'investissement de Madame la Sous-Préfète.

Amélioration de la connaissance sur les cerfs, leurs déplacements et leurs rôles

Suites aux polémiques qui se sont développées après l'ouverture de cette chasse, un comité de pilotage, présidé par madame la Sous-Préfète de Die, s'est tenu le 8 mars dernier avec les membres du Comité Consultatif qui souhaitaient y participer. Cette instance a été créée pour traiter de la question de la « Dynamique des populations de cerf, leurs impacts sur la végétation et leurs déplacements sur les Hauts-Plateaux du Vercors et leurs abords » et ainsi répondre à la question de l'intérêt de prélever des cerfs sur la Réserve naturelle.

Au cours de cette réunion, 3 groupes de travail ont été définis et se sont tenus le mois suivant :

- « interrelations cerfs-loups », le mercredi 13 avril
- « déplacements des cerfs », le vendredi 15 avril matin
- et « impacts sur le régénération forestière » le vendredi 15 avril après-midi.

Au cours de ces temps d'échange, des constats ont été partagés et des pistes d'études proposées. Ces dernières vont être reprises par le Conseil Scientifique, qui validera le programme d'actions à mettre en œuvre pour les années à venir et ainsi répondre à la question initiale.

Des actions ont déjà été validées et sont en cours de réflexion ou de recherche de financements, comme le suivi de cerfs équipés de GPS ou une étude du régime alimentaire des loups présents sur les Hauts-Plateaux.

L'ensemble de ces questions relatives à la chasse sont étudiées en groupe de travail « chasse» qui n'a pas encore été réuni cette année.







INFOSOURCE

Les gardes passent régulièrement aux sources captées en été pour noter le débit constaté. Le SM-PNRV transmet cette information aux randonneurs par l'intermédiaire de son site internet et Vercors Rando, tout en rappelant que le débit des sources évolue rapidement et que pour s'assurer de randonner en toute tranquilité, il vaut mieux être autonome en eau.

FICHES ACTIONS LIÉES

- Formation des Offices de Tourisme
- Rencontre Clubs de Vol Libre

LES PERSPECTIVES 2023

L'année 2021 a vu le lancement du bilan et d'une évaluation du plan de gestion actuel. Ils permettront de requestionner les objectifs à long terme et d'élaborer le plan de gestion suivant.

Les principaux projets de l'année 2023 sont les suivants :

Suivis scientifiques et naturalistes

- Définition de la nouvelle stratégie scientifique et naturaliste
- Réalisation des suivis et études courantes
- Lâcher gypaète barbu financé dans le cadre du nouveau Life GypAct
- Amélioration de la « connaissance sur les populations cerfs/sangliers et leurs déplacements »
- Diagnostic environnemental des autres voies d'escalades existantes sur le Mont-Aiguille
- Bilan analyse de 20 années de protocoles STOC
- Réalisation d'un diagnostic des sites archéologiques potentiels
- Suivi stations flore prioritaire
- Suivi de la présence des meutes de loup et mise ne place du suivi de leur régime alimentaire

Sensibilisation et éducation à

l'environnement

Radios

• Suite du projet La Coche et ses abords, comme futur lieu d'information, de sensibilisation et projet sur les autres portes d'entrée principales.

Accompagnement de l'activité pastorale

5ème année de la mise en oeuvre du PPT

Finalisation des diagnostics écopastoraux

Suivi des impacts du pastoralims sur la végétation

Réalisation des constats d'attaque

- Restauration de la maison forestière et sentier thématique
- Valorisation du Mont Aiguille en périphérie de la RNHPV
- Poursuite des projets scolaires dans le cadre du programme scolaire de la RNHPV
- Actualisation du film de la RNHPV
- réalisation de temps de sensibilisation du grand public (animations, conférences, soirées débat)

Accompagnement des activités de pleine nature

- Amélioration de la signalétique directionnelle existante
- Mise en place de la signalétique pastorale à destination des visiteurs
- Remise en état de la 2nde voie la plus fréquentée sur le Mont Aiguille
- Défintion d'un protocole pour appréhender la fréquentation de la RN

Veille, Surveillance et Police de l'environnement

- Définition de critères pour simplifier les demandes liées à l'utilisation de l'image de la RNHPV
- Tournées de surveillance avec l'appui d'autres services de garderies et de la gendarmerie
- Commissionnement et assermentation des nouveaux gardes

Suivi des équipements, du bâti et des travaux

- Diagnostic de la Grange de Saint Roman, avant une éventuelle sécurisation de ce patrimoine historique
- Entretien des sources
- Mare chaumailloux
- Installation des mobiliers

Pour cela, il est proposé au comité consultatif de valider le budget présenté ci-dessous :

Opérations 2023	MONTANT
PLAN DE GESTION	2 000
Plan de Gestion - animation	2 000
SUIVIS SCIENTIFIQUES ET NATURALISTES	21 400
Réalisation du STOC (capture, baguage et re-capture) à Combeau	3 450
Adhésion au réseau international Gypaète	1 600
Etude lièvre variable	2 000
Diagnostic Faune Flore Mont Aiguille	2 000
Stagiaire Bilan STOC	4 000
Suivi Loup(piège photo, prestations, suivi régime alimentaire)	8850
ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTIVITE PASTORALE	1 500
Équipements et services aux éleveurs (héliportage, systèmes radio)	1 500
VEILLE, SURVEILLANCE ET POLICE DE L'ENVIRONNEMENT	5 000
Equipements techniques des gardes pour la surveillance (tenue, matériel hivernal, matériel de surveillance)	5 000
SUIVI DES EQUIPEMENTS, DU BATI ET DES TRAVAUX	1 500
Chantier entretien des cabanes abris, bachas, sources	1 500
ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE	/
SENSIBILISATION, EDUCATION ET COMMUNICATION	12 500
Programme scolaire « À l'école de la Réserve »	12 500
Conférence, aniamtion, grand public, communication	2 500
TOTAL BUDGET OPERATIONS 2023	44 400

BUDGET DE LA RNHPV

Prévisionnel	FONCTIONNEMENT 2023	MONTANT			
Chapitre 011	Charges à caractère général	65 700 €			
Art : 60622	Carburants	6 000 €			
Art : 60632	Fournitures et petits équipements	3 000 €			
Art : 6068	Autres matères et fournitures	8 000 €			
Art : 61551	Entretien matériel roulant	3 500 €			
Art : 616	Assurance	3 700 €			
Art : 6182	Documentation générale et technique	500 €			
Art : 6184	Versements à des organismes de formation	300 €			
Art : 6185	Frais de colloques et séminaires	1 000 €			
Art : 6232	Fêtes et cérémonies	1 500 €			
Art : 6251	Voyages et déplacements	2 000 €			
Art : 6262	Frais de télécommunication	3 000 €			
Art : 6281	Concours divers (cotisations)	1 000 €			
Art : 6287	Remboursements de frais (personnels Parc)	40 000 €			
Art : 637	Impôts et taxes	200 €			
Chapitre 012	Charge du personnel (avec assurance)	370 351 €			
Chapitre 042	Achat véhicule	15 000 €			
	TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT	451 051 €			

Recettes Fonctionnement 2023	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	375 876€
Conseil départemental de l'Isère (20 % du budget alloué par le MTES)	75 175 €
TOTAL	451 051 €

Recettes Opérations 2023	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	37 000 €
Conseil départemental de l'Isère (20 % du budget alloué par le MTES)	7 400 €
TOTAL	44 400 €

Total Recettes 2023 (Fonctionnement / opérations)	MONTANT
Ministère de la Transition écologique et solidaire	412 876€
Conseil départemental de l'Isère (20 % du budget alloué par le MTES)	82 575 €
TOTAL	495 451 €



Parc naturel régional du Vercors

Maison du Parc 255, chemin des Fusillés 38250 Lans-en-Vercors Tél.: 04 76 94 38 26 www.parc-du-vercors.fr

Nos partenaires









